

# Présentation des propositions pour l'avenir du Centre Technique Régional de Châteauroux



Mardi 28 novembre 2023



# Contexte

**Mardi 11 juillet 2023**, rencontre entre :

- le Président de la Ligue de football Centre-Val de Loire, Antonio Teixeira,
- le Président du Département de l'Indre, Marc Fleuret,
- le Président de Châteauroux Métropole, Gil Avérous,
- le Directeur de l'établissement Blanche-de-Fontarce, Laurent Stawski,
- la Présidente de l'établissement Blanche-de-Fontarce, Frédérique Mériaudeau,
- le Président du District de l'Indre, Marc Touchet.

# Contexte

**Mardi 18 juillet 2023** : courrier adressé au Président de la Ligue de football Centre-Val de Loire, Antonio Teixeira, fixant les engagements des partenaires.

# Propositions

> Modernisation de l'hébergement sur des chambres à deux lits avec salle de bain privative (capacité minimale de 32 jeunes et trois personnels) pour un coût de 3,7 millions d'euros (HT) financés à 100 % par la Région, le Département et l'Agglomération et Blanche-de-Fontarce.

La maîtrise d'ouvrage serait assurée par l'établissement public Blanche-de-Fontarce.

# Propositions

> Rénovation du terrain de football synthétique portée par la Ligue du Centre-Val de Loire avec engagement des collectivités à vous assurer 80 % des subventions.

# Propositions

> Partenariat avec l'Agence de l'attractivité de l'Indre, Châteauroux Events et la Maison départementale des sports pour orienter vers le Centre Technique Régional des demandes d'hébergement dans leurs locaux et vous permettre de nouer des nouveaux partenariats financiers.

# Propositions

> Bail consenti sans augmentation financière pour une durée ferme d'au moins dix ans.

# Propositions

> Proposition par Blanche-de-Fontarce de prestations en termes de restauration et de blanchisserie.



# Propositions

> Proposition de création d'un écosystème sportif composé de l'hébergement du Centre Technique Régional et de la nouvelle offre de la Plaine départementale des sports avec la halle connectée et l'espace beach, sans équivalents en France.

# **Est-il possible de céder le bien à la Ligue du Centre ?**

Réponse : l'intégralité du bien appartient à l'établissement public Blanche-de-Fontarce de par un leg. Cession possible si accord du Tribunal.

# Conclusion

Un objectif commun : sécuriser votre investissement et ne laisser aucune incertitude sur le montage retenu.

Pas d'emprunt, pas de charge financière,  
pas d'indexation des loyers.